

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 AVRIL 2014

COMPTE RENDU

Transmis aux Conseillers Municipaux le :	07 mai 2014
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 7 avril 2014 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Budget Ville – Exercice 2014 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2013 – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 5) Budget Ville – Affectation du résultat 2014 repris par anticipation – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 6) Budget Ville – Vote du Budget Primitif 2014 – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 7) Budget Ville – Vote des taux d'imposition applicables en 2014 – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 8) Budget Ville – Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) applicables en 2014 – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 9) Autorisations de programmes : création et révision – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 10) Budget annexe Assainissement – Exercice 2014 – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2012 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 11) Budget annexe Assainissement – Affectation du résultat 2013 repris par anticipation – Rapporteur : Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 12) Budget annexe Assainissement – Vote du Budget primitif 2014 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 13) Budget annexe Office du Tourisme – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2013 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 14) Budget Office du Tourisme – Budget primitif 2014 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 15) Budget annexe Cinéma – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2013 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 16) Budget annexe Cinéma – Budget primitif 2014 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 17) Budget annexe Port de Plaisance – Reprise par anticipation des résultats provisoires de l'exercice 2013 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 18) Budget annexe Port de Plaisance – Budget primitif 2014 – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 19) Formation des élus - Rapporteur : M. Olivier DOSNE
- 20) Renouvellement de la convention avec l'UNAF – Rapporteur : M. Boutaïeb KADDANI
- 21) Election de la COP – Rapporteur : M. Olivier DOSNE
- 22) Garantie d'emprunt communale (OPH joinville – Résidence Viaduc) – Rapporteur : M. Francis SELLAM
- 23) Demande de subventions pour les travaux d'assainissement 2014 – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER

- 24) Autorisation de déposer diverses autorisations d'urbanisme – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 25) Autorisation de déposer une DP/AT pour la création d'une issue de secours à l'Eglise Saint-Charles – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 26) Autorisation de déposer une DP/AT pour l'aménagement de la Maison des Solidarité et de l'Emploi – Rapporteur : Mme Chantal DURAND
- 27) Autorisation de déposer une DP/AT pour l'aménagement de locaux associatifs à la résidence Egalité – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 28) Travaux du parking de l'hôtel de Ville – Dépôt d'une autorisation de travaux et d'une déclaration préalable pour la modification des accès au parking – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 29) Acquisition d'un local en VEFA pour la réalisation d'une crèche et d'un RAM rue Henri Vel-Durand – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 30) Déclassement des portions de parcelle T168 incluses dans l'ilot C – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 31) Vente à Eiffage Aménagement d'un box préempté par la Ville – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 32) Demande de subvention auprès de la CAF pour la création, l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 30 berceaux rue Henri Vel-Durand - Rapporteur : Mme Jeannine CHERY
- 33) Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val-de-Marne pour la création, l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 30 berceaux rue Henri Vel-Durand - Rapporteur : Mme Jeannine CHERY
- 34) Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France pour la création, l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 30 berceaux rue Henri Vel-Durand - Rapporteur : Mme Jeannine CHERY
- 35) Demande de subvention auprès de la CAF pour la création, l'aménagement et l'équipement d'un RAM rue Henri Vel-Durand – Rapporteur : Mme Jeannine CHERY
- 36) Convention de groupement de commande pour les baux bâtiments – Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 37) Demande de subvention au titre de la DETR 2014 - Rapporteur : M. Jean-Jacques GRESSIER
- 38) Projets jeunes 2014 « Cambodge » – Rapporteur : Mme Chantal ALLAIN
- 39) Projets jeunes 2014 « Accessibilité et séjour » – Rapporteur : Mme Chantal ALLAIN
- 40) Contrats d'objectifs avec les associations RCJ, ACPJ et AMJ – Rapporteur : M. Michel DESTOUCHES
- 41) Convention pour l'organisation du Carrefour de l'Emploi 2014 – Rapporteur : Mme Chantal DURAND
- 42) Contrat "Offres Spéciales 2014" avec le Comité Départemental du Tourisme – Rapporteur : M. Pierre MARCHADIER
- 43) Tableau des effectifs – Rapporteur : M. Olivier DOSNE
- 44) Autorisation de recrutement d'agents non titulaires – Rapporteur : M. Olivier DOSNE
- 45) Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

La séance est ouverte à 19h30

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NON		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS
ADJOINTS	M. Jean-Jacques GRESSIER	☒	☐	☐
	Mme Chantal DURAND	☒	☐	☐
	M. Rémi DECOUT	☒	☐	☐
	Mme Jeannine CHERY	☒	☐	☐
	M. Areski OUDJEBOUR	☒	☐	☐
	Mme Virginie TOLLARD	☒	☐	☐
	M. Francis SELLAM	☒	☐	☐
	Mme Chantal ALLAIN	☒	☐	☐
	M. Pierre MARCHADIER	☒	☐	☐
	Mme Jennie PETIT	☒	☐	☐
Majorité municipale	M. Michel DESTOUCHES	☒	☐	☐
	M. Jean-Marie PLATET	☒	☐	☐
	M. Boutaïeb KADDANI	☒	☐	☐
	Mme Liliane REUSCHLEIN	☒	☐	☐
	Mme Isabelle CONA	☒	☐	☐
	Mme Amèle SELLAM	☒	☐	☐
	Mme Hélène DECOTIGNIE	☒	☐	☐
	M. Gilles COLRAT	☒	☐	☐
	Mlle Christelle FORTIN	☒	☐	☐
	M. Alain BARUGEL	☒	☐	☐
	Mme Caroline RUIZ	☒	☐	☐
	M. Maxime OUANOUNOU	☒	☐	☐
	Mme Catherine MEUNIER	☒	☐	☐
	M. Stephan SILVESTRE	☒	☐	☐
	Mme Corinne FIORENTINO	☒	☐	☐
	M. Jean-François CLAIR	☒	☐	☐
	Mme Louise MARIE-MABIT	☒	☐	☐
	M. Michel LAVAL	☒	☐	☐
	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	☐	☒	☐
	M. Olivier AUBRY	☒	☐	☐
Liste « Unis pour Joinville-le- pont »	Mme Chantal COLIN	☒	☐	☐
Liste « Vivre Joinville ensemble »	M. Bernard DUV ERT	☒	☐	☐
			M. Jean-François CLAIR	☐

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	32
Nombre de membres excusés représentés	1
Absents	0

*
*
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Le Conseil désigne, à l'unanimité, M. Jean-Marie PLATET	

* *

2	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2014
Point reporté	

* *

3	COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Point reporté	

* *

4	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2014 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2013						
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :							
Pour	30	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)					
contre	-	-					
abstention	3	Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)					
– Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2013 du budget principal de la commune sur le budget principal de la commune de l'exercice 2014, et ce, de la manière suivante : Résultats de l'exercice 2013 : <table><tr><td>- section de fonctionnement :</td><td>+ 5 034 839,16 €</td></tr><tr><td>- section d'investissement :</td><td>+ 1 952 803,99 €</td></tr></table> Reste à réaliser 2013 : <table border="1"><tr><td>Section de fonctionnement</td></tr></table>			- section de fonctionnement :	+ 5 034 839,16 €	- section d'investissement :	+ 1 952 803,99 €	Section de fonctionnement
- section de fonctionnement :	+ 5 034 839,16 €						
- section d'investissement :	+ 1 952 803,99 €						
Section de fonctionnement							

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

dépenses	recettes
Section d'investissement	
dépenses	recettes
2 419 548,01 €	557 824,91 €

* *
*

5	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2014 – AFFECTATION DU RESULTAT 2013 REPRIS PAR ANTICIPATION	
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :		
Pour	30	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)
contre	-	-
abstention	3	Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
– Décide d'affecter les 5 034 839,16 € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget principal de la commune pour l'exercice 2013 sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2014 de la manière suivante : Recette d'Investissement (compte 1068) 5 034 839,16 €		

* *
*

6	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2014 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014	
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :		
Pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
abstention	-	-
– Adopte, par chapitres, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2014, ci-annexé, arrêté en		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

mouvements budgétaires à la somme de :

- en recettes : 66 143 295,70 €
- en dépenses : 66 143 295,70 €

Dont :

- en section de fonctionnement : 35 714 091,57 €
- en section d'investissement : 30 429 204,13 €

* *
*

7 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2014

LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :

Pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaleb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ
contre	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
abstention	-	-

– Fixe ainsi qu'il suit les taux d'imposition applicables en 2014, à chacune des quatre taxes directes locales :

	taux de communal 2014
Taxe d'Habitation	24,30 %
Taxe sur le Foncier Bâti	26,92 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	36,27 %
Cotisation Foncière des Entreprises	32,83 %

* *
*

8 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES APPLICABLE EN 2014

LE CONSEIL : après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,55 % pour l'année 2014.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

* *

9

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – AUTORISATION DE PROGRAMME : REVISION (2, 6 ET 7)

LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :

Pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaleb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ
contre	-	-
abstention	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)

– Décide de réviser l'autorisation de programme 2 en ajustant les derniers montants maximums des autorisations de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :

Crédits de paiement						Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2009 réalisé	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévisionne I	
29 934,68 €	946 240,01 €	0 €	83 858,45 €	1 187 846,81 €	354 809,59 €	
						2 602 689,54 €

– Décide de réviser l'autorisation de programme 6 précisant les montants maximums des autorisations de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :

Crédits de paiement				Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévisionnel	2015 prévisionnel	
117 571,01 €	217 070,71 €	3 262 820,00 €	286 877,28 €	
				3 884 339,00 €

– Décide de réviser l'autorisation de programme 7 précisant les montants maximums des autorisations de programme et des crédits de paiement de la manière suivante :

Crédits de paiement					Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme
2013 réalisé	2014 prévisionnel	2015 prévisionnel	2016 prévisionnel	2017 prévisionnel	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

0,00 €	6 500 841 €	0 €	1 229 270,00 €	2 813 400,00 €	10 543 511,00 €
--------	-------------	-----	----------------	----------------	-----------------

– Autorise le Maire dans le cadre et les limites de l'autorisation n° 7 de verser les participations financières à Eiffage dans les conditions contractuelles prévues dans la concession d'aménagement.

– Dit que les crédits de paiement feront l'objet d'une inscription aux budgets concernés et que les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

* *
*

10	BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2013						
LE CONSEIL : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2013 du budget annexe du service d'assainissement sur le budget annexe du service d'assainissement de l'exercice 2014 et ce, de la manière suivante : Résultats de l'exercice 2013 : - section de fonctionnement : + 318 199,40 € - section d'investissement : - 103 044,85 € Reste à réaliser 2013 :							
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Section de fonctionnement</th></tr> <tr> <th>dépenses</th><th>recettes</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Section de fonctionnement		dépenses	recettes		
Section de fonctionnement							
dépenses	recettes						
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Section d'investissement</th></tr> <tr> <th>dépenses</th><th>recettes</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>26 237,42 €</td><td>326 272,75 €</td></tr> </tbody> </table>		Section d'investissement		dépenses	recettes	26 237,42 €	326 272,75 €
Section d'investissement							
dépenses	recettes						
26 237,42 €	326 272,75 €						

* *
*

11	BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 – AFFECTATION DU RESULTAT 2013 REPRIS PAR ANTICIPATION
LE CONSEIL : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les 318 199,40 € de résultat anticipé constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du service d'assainissement pour l'exercice 2013 sur le budget annexe 2014 du service d'assainissement de la manière suivante : Recette d'investissement (compte 106) 318 199,40 €	

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

12	BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014	
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :		
Pour	30	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
contre	-	-
abstention	3	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)
– Adopte, par chapitres, le budget primitif du service d'assainissement pour l'exercice 2014, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de : • en recettes : 2 352 761,80 € • en dépenses : 2 352 761,80 € Dont : • Section d'exploitation : 495 088,27 € • Section d'investissement : 1 857 673,53 €		

* * *

13		BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – EXERCICE 2014 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2013	
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :			
Pour	30	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)	
contre	-	-	
abstention	3	Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)	
– Décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2013 du budget annexe de			

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

l'office de tourisme sur le budget annexe de l'office de tourisme de l'exercice 2014, et ce, de la manière suivante :

Résultats de l'exercice 2013 :

- section de fonctionnement :	+ 9 118,18 €
- section d'investissement :	+ 854,78 €

Reste à réaliser 2013 :

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
Section d'investissement	
dépenses	recettes

* *

14	BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – EXERCICE 2014 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014	
LE CONSEIL : après en avoir délibéré par :		
Pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre	-	-
abstention	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
– Adopte, par chapitre, le budget primitif de l'office de tourisme pour l'exercice 2014, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :		
• en recettes :		54 410,88 €
• en dépenses :		54 410,88 €
Dont :		
• en section de fonctionnement :		53 376,62 €
• en section d'investissement :		1 034,26 €

* *

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

15	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2014 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2013
LE CONSEIL : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2013 du budget annexe du cinéma sur le budget annexe du cinéma de l'exercice 2014, et ce, de la manière suivante : Résultats de l'exercice 2013 : - section de fonctionnement : + 550,74 € - section d'investissement : - 20 114,29 € Reste à réaliser 2013 :	
Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
Section d'investissement	
dépenses	recettes
	35 369 €

* *
*

16	BUDGET ANNEXE DU CINEMA – EXERCICE 2014 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte, par chapitre, le budget primitif du cinéma pour l'exercice 2014, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de : • en recettes : 304 182,37 € • en dépenses : 304 182,37 € Dont : • Section de fonctionnement : 146 731,10 € • Section d'investissement : 157 451,27 €	

* *
*

17	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2014 – REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXERCICE 2013
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reprendre par anticipation les résultats provisoires de l'exercice 2013 du budget annexe du port de plaisance sur le budget annexe du port de plaisance de l'exercice 2014 et ce, de la manière suivante : Résultats de l'exercice 2013 : - section de fonctionnement : - 355,34 € - section d'investissement : + 231 693,82 € Reste à réaliser 2013 :	

Section de fonctionnement	
dépenses	recettes
Section d'investissement	
dépenses	recettes
7 210,20 €	

* *
*

18	BUDGET-ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2014 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014									
LE CONSEIL, après en avoir délibéré par,										
pour	31	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ; Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)								
contre	-	-								
abstention	2	M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont »)								
– Adopte, par chapitre, le budget primitif du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2014, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de : <table> <tr> <td>- en recettes :</td> <td>752 678,83 €</td> </tr> <tr> <td>- en dépenses :</td> <td>752 678,83 €</td> </tr> </table> Dont : <table> <tr> <td>- Section de fonctionnement :</td> <td>248 781,08 €</td> </tr> <tr> <td>- Section d'investissement :</td> <td>503 897,75 €</td> </tr> </table>			- en recettes :	752 678,83 €	- en dépenses :	752 678,83 €	- Section de fonctionnement :	248 781,08 €	- Section d'investissement :	503 897,75 €
- en recettes :	752 678,83 €									
- en dépenses :	752 678,83 €									
- Section de fonctionnement :	248 781,08 €									
- Section d'investissement :	503 897,75 €									

* *
*

19	FORMATION DES ELUS
LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne les orientations à la formation des élus de la collectivité sont : - les fondamentaux de l'action publique locale, - les finances locales, - les formations en lien avec les délégations et ou l'appartenance aux différentes commissions. – Les dépenses relatives aux frais de formation des membres du Conseil Municipal sont plafonnées à 8 000 € pour l'année 2014 et seront imputées sur les crédits correspondants, inscrits, chaque année au budget au	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

chapitre 65.

* *
*

20

CONVENTION DE PARTENARIAT UNAF

– LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec l'UNAF au programme « l'abeille sentinelle de l'environnement » et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à la signer en exécution de la présente délibération.

* *
*

21

ELECTION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

LE CONSEIL, après avoir décidé à l'unanimité de voter à mains levées,

Article 1^{er} - Constate le résultat du scrutin :

Nom de la liste	Nombre de voix	Nombre de sièges attribués
Liste Joinville avec vous	26	4
Liste Unis pour Joinville-le-Pont	4	1

Article 2 – Déclare en conséquence que sont membre de la Commission d'Ouverture des plis :

Président de la Commission d'Ouverture des Plis : M. Olivier DOSNE, Maire

- Titulaires (Liste Joinville avec vous)

Jean-Jacques GRESSIER
Chantal DURAND
Francis SELLAM
Jean-Marie PLATET

- Titulaires (Liste Unis pour Joinville-le-Pont)

Jean-François CLAIR

- Suppléants (Liste Joinville avec vous)

Jeannine CHERY

- Suppléante (Liste Unis pour Joinville-le-Pont)

Louise MARIE-MABIT

* *
*

22

GARANTIE D'EMPRUNTS – OPH DE JOINVILLE-LE-PONT – TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX A LA RESIDENCE VIADUC

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie à l'Office Public de l'Habitat de Joinville-le-Pont à hauteur de 100 % pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 1 560 000 euros et 1 412 460 euros qu'il envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces prêts constitués d'un « Eco-prêt Logement social » et d'un « Prêt Amélioration » sont destinés à financer des travaux de réhabilitation de logements sociaux de la Résidence Viaduc à Joinville-le-Pont.

– Les caractéristiques du prêt « Eco-prêt Logement social » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

- Montant : 1 560 000 euros
- Périodicité des échéances : annuelle
- Index : Livret A
- Durée totale du prêt : 15 ans
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 0,50 % (révisable en fonction de la variation du taux du livret A)
- Taux annuel de progressivité : 0
- Modalités de révision des taux : double révisabilité limitée
- Valeur de l'indice de référence : 1,25 %
- Différé d'amortissement : sans objet

Les caractéristiques du prêt « Prêt amélioration » consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

- Montant : 1 412 463 euros
- Périodicité des échéances : annuelle
- Index : livret A
- Durée totale du prêt : 15 ans
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 1,85 % (révisable en fonction de la variation du taux du livret A)
- Taux annuel de progressivité : 0
- Modalités de révision des taux : double révisabilité limitée
- Valeur de l'indice de référence : 1,25 %
- Différé d'amortissement : sans objet

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du Livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués au prêt seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération.

– La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des deux Contrats de Prêt et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

– Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des deux emprunts.

– Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer en qualité de garant les deux contrats de prêt à intervenir entre la Caisse des dépôts et consignations et l'Office Public de l'Habitat de Joinville-le-Pont.

– Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

23

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2014

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie une subvention au taux maximum pour les travaux sur les réseaux d'eaux usées des axes suivants :

- Boulevard de Polangis, de l'avenue Joseph Jouglia à l'avenue Oudinot,
- Rue Raspail,
- Avenue Henri,
- Rue Mabillean,
- Rue de la Fraternité
- Rue Jean Mermoz

* *

24

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER DIVERSES AUTORISATIONS RELATIVES AU DROIT DES SOLS, DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX ET DES DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX INSCRIT AU BUDGET 2014

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à :

- Déposer ainsi qu'à signer tous les documents s'y rapportant, au nom de la Commune, les demandes d'autorisations du droit des sols et des autorisations de travaux pour :
 - Le remplacement des deux portes d'issues de secours de la salle Prévert coté voie pompiers.
 - La réhabilitation des sanitaires du cimetière et leur mise en accessibilité handicapés.
 - La transformation de l'ancien appartement de la gardienne de l'école maternelle la Fontaine en salle d'activités pour les enfants.
 - La création d'un auvent sur l'entrée principale de l'école élémentaire Parangon.
 - Le remplacement à l'identique des deux portes d'entrée principale de l'école élémentaire Palissy ainsi que la création d'un abri de jardin dans la cour.
 - La création d'un portail sur l'entrée coté Pierre Allaire à l'école élémentaire Polangis
 - La création d'un self et sa mise en accessibilité handicapés à l'école élémentaire Eugène Voisin.
 - La pose de garde-corps techniques sur les terrasses de la résidence de personnes âgées Jean Jaurès.
- Solliciter les subventions potentielles que la Ville pourrait percevoir notamment au titre de l'accessibilité.

* *

25

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE AINSI QU'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX EN VUE DE CREER UNE ISSUE DE SECOURS SUPPLEMENTAIRE SUR L'EGLISE SAINT CHARLES

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la Commune, les demandes d'autorisations du droit des sols et du code de la construction et de l'habitation précitées pour la création d'une issue de secours supplémentaire à l'église Saint Charles et à signer tous les documents s'y rapportant.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

* *

26	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE AINSI QU'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX EN VUE D'AMENAGER LES FUTURS LOCAUX DE LA MAISON DES SOLIDARITES ET DE L'EMPLOI
LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la Commune, les demandes d'autorisation du droit des sols et du code de la construction et de l'habitation précitées pour l'aménagement des locaux de la Maison des Solidarités et de l'Emploi et à signer tous les documents s'y rapportant.	

* *

27	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE AINSI QU'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX EN VUE D'AMENAGER LES FUTURS LOCAUX ASSOCIATIFS RESIDENCE EGALITE
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la Commune, les demandes d'autorisations du droit des sols et du Code de la construction et de l'habitation précitées pour l'aménagement des locaux associatifs de la résidence Egalité sis à l'angle de la rue de l'Egalité et de l'allée J.P. Sartre et à signer tous les documents s'y rapportant.	

* *

28	TRAVAUX DU PARKING DE L'HOTEL DE VILLE – DEPOT D'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX ET D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA MODIFICATION DES ACCES AU PARKING	
LE CONSEIL, après en avoir délibéré par :		
pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre	-	-
abstention	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
– Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à déposer, au nom de la commune, une autorisation de travaux au titre de l'article L 111-8 du Code de la Construction et de l' Habitation, et une déclaration préalable au titre de l'article R.421-17 du Code de l'urbanisme pour la réalisation des travaux de réaménagement des accès au parking de l'Hôtel de Ville, et à signer tous les documents s'y rapportant.		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

* *
*

29	ACQUISITION D'UN LOCAL EN VEFA POUR LA REALISATION D'UN ESPACE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE ET UN RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE ILOT A DE LA ZAC DES HAUTS DE JOINVILLE
-----------	---

LE CONSEIL, après avoir délibéré par :

pour	26	M. Olivier DOSNE, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, M. Maxime OUANOUNOU, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre		
abstention	7	M. Jean-François CLAIR, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») ; Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »).

– Autorise l'acquisition en Vente en Etat Futur d'Achèvement auprès d'Eiffage Immobilier Ile de France (11 place de l'Europe 78140 Velizy-Villacoublay) d'un local brut dans les conditions suivantes :

- Adresse du bien : 10/14 rue de Paris (angle rue de Paris/rue Henri Vel-Durand) dans l'ensemble immobilier « Esprit de Joinville » qui a fait l'objet d'un permis de construire 094 042 11 N 1043 du 15 mai 2012.
- Acquisition d'un volume dévolu à un équipement petite enfance (multi accueil et relais assistante maternelle) :
 - o Une base superficielle de 817m² environ (757 m² de surface utile)
 - o Une base superficielle de 404m² environ (espace extérieur, 390m² de surface utile)
- Le prix de vente est de 800 000 € HT. Ce prix est actualisé selon la formule définie au traité de concession d'aménagement : Prix définitif = Prix de la VEFA x Indice du Cout de la Construction du 25 juillet 2009/ Indice du Cout de la Construction du jour de la signature de l'acte.
- L'échéancier de versement du prix de vente est :

Stade d'avancement	Pourcentage du prix TTC exigible en fonction du stade atteint :	Cumul :
Achèvement du plancher bas du rez-de-chaussée	20%	50%
Achèvement du plancher bas R+3	20%	70%
Mise hors d'eau	25%	95%
Livraison du local brut de béton	5%	100%

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

* *
*

30	ZAC DES HAUTS DE JOINVILLE – ILOT C – DECLASSEMENT DES PORTIONS DE LA PARCELLE T128 INCLUSES DANS L'ILOT C
-----------	---

En l'absence de M. Olivier DOSNE, M. Alain BARUGEL et M. OUANOUNOU,

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Sous la Présidence de M. Jean-Jacques GRESSIER,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré par :

pour	23	M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
abstention	-	-

– Constate la désaffectation préalable et prononce le déclassement des parties T168p2 et T168p3 de la parcelle T168, telles que représentées sous teinte rose au plan de désaffectation annexé à la présente délibération.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

* *
*

31	OPERATION DES HAUTS DE JOINVILLE – (LOT C – VENTE A EIFFAGE AMENAGEMENT D'UN BOX PREEMPTÉ PAR LA VILLE	
En l'absence de M. Olivier DOSNE, M. Alain BARUGEL et M. OUANOUNOU, Sous la Présidence de M. Jean-Jacques GRESSIER, LE CONSEIL, après en avoir délibéré par :		
pour	23	M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Chantal DURAND, M. Rémi DECOUT, Mme Jeannine CHERY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Liliane REUSCHLEIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Michel DESTOUCHES, Mme Corinne FIORENTINO, Mme Catherine MEUNIER, M. Gilles COLRAT, Mme Isabelle CONA, M. Stephan SILVESTRE, Mme Hélène DECOTIGNIE, Mme Amèle SELLAM, Mme Christelle FORTIN, Mme Caroline RUIZ ;
contre	7	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Jean-François CLAIR, M. Michel LAVAL, Mme Louise MARIE-MABIT, (liste « Unis pour Joinville-le-Pont ») Mme Chantal COLIN, M. Bernard DUVERT, M. Olivier AUBRY, (liste « Vivre Joinville Ensemble »)
abstention	-	-
– Autorise la cession à la société Eiffage Aménagement, située 11, Place de l'Europe - BP46 - 78141 Vélizy Villacoublay Cedex, d'un box fermé situé dans la cour de la parcelle T32, sise 34 avenue de Paris à Joinville-le-Pont, au prix de 11 650.07 euros. – Précise que tous les frais, droits et honoraires auxquels pourront donner lieu cette cession seront à la charge de l'acquéreur. Les contributions et taxes de toute nature auxquelles les biens sont ou seront assujettis seront acquittées par l'acquéreur à compter du jour de la signature du contrat de vente.		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

* *

Le Maire entre en séance et reprend la Présidence. M. BARUGEL et M. OUANOUNOU rentrent également.

32

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAL-DE-MARNE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU MULTI-ACCUEIL DE 30 PLACES RUE VEL DURAND

– LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne une subvention en investissement dans le cadre de la construction, de l'aménagement et l'équipement en matériel et mobilier du multi-accueil de 30 berceaux de la ZAC des Hauts de Joinville-le-Pont.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer tous documents et effectuer toutes démarches dans le cadre de cette demande de subvention.

* *

33

DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE VAL DE MARNE POUR LA CREATION DU MULTI-ACCUEIL DE 30 PLACES RUE VEL DURAND

LE CONSEIL, et après avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Général du Val-de-Marne une subvention en investissement dans le cadre de la construction, de l'aménagement et l'équipement en matériel et mobilier du multi-accueil de 30 berceaux de la ZAC des Hauts de Joinville-le-Pont.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer tous documents et effectuer toutes démarches dans le cadre de cette demande de subvention.

* *

34

DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR LA CREATION DU MULTI-ACCUEIL DE 30 PLACES RUE VEL DURAND

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France une subvention en investissement dans le cadre de la construction, de l'aménagement et l'équipement en matériel et mobilier du multi-accueil de 30 berceaux de la ZAC des Hauts de Joinville-le-Pont.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer tous documents et effectuer toutes démarches dans le cadre de cette demande de subvention.

* *

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

35

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES RUE VEL DURAND

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne une subvention en investissement dans le cadre de la construction, de l'aménagement et l'équipement en matériel et mobilier du Relais d'Assistant(e)s Maternel(les) de la ZAC des Hauts de Joinville-le-Pont.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer tous documents et effectuer toutes démarches dans le cadre de cette demande de subvention.

* *
*

36

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation des marchés de travaux dans les bâtiments à conclure entre le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune de Joinville-le-Pont.

– Précise que la Commune sera le coordonnateur du groupement de commandes.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à signer la convention constitutive du groupement de commandes au nom de la Commune.

* *
*

37

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DEMANDER LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2014

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les projets : « Réhabilitation de la demi-pension de l'école élémentaire Eugène Voisin », « Sécurisation du carrefour Boulevard de Polangis/Boulevard des Alliés », « Renforcement de la qualité de l'éclairage et de l'accessibilité sur divers bâtiments communaux ».

– Sollicite l'octroi d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour 2014 au montant maximum pour les opérations.

– S'engage à ne pas débiter les travaux avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

* *
*

38

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AU « PROJET JEUNES » « PROJET HUMANITAIRE AU CAMBODGE »

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide financière de la commune de 300 € reversée directement à Marie de LOOF au titre du dispositif "projets Jeunes" pour son projet « Mission humanitaire au Cambodge ».

* *
*

39	ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AU « PROJET JEUNES » « PROJET ACCESSIBILITE ET SEJOUR »
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une aide financière globale de la commune de 754 €, soit une aide financière par participant de 251,33 € à Monsieur Clément JOURDE, à Madame Finda SISSAKO, et à Monsieur David MANUEL, au titre du dispositif « projets jeunes » pour le « Projet Accessibilité et Séjour ».	

* *
*

40	CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES RECEVANT PLUS DE 23 000 € DE SUBVENTION – ATHLETIQUE CLUB PARIS JOINVILLE – AVIRON MARNE ET JOINVILLE – RACING CLUB DE JOINVILLE
LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les conventions d'objectifs avec l'Athlétique Club Paris Joinville (ACPJ), l'Aviron Marne et Joinville (AMJ) et le Racing Club de Joinville (RCJ). – Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à les signer.	

* *
*

41	CONVENTION AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DES BORDS DE MARNE POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR POUR L'EMPLOI DU 25 SEPTEMBRE 2014
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à signer la convention avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne ayant pour objet de définir les modalités d'organisation et de financement du Carrefour de l'Emploi du 25 septembre 2014.	

* *
*

42	OFFRES SPECIALES EN VAL-DE-MARNE – TARIFS DES LOCATIONS DE BATEAUX ELECTRIQUES
LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention à passer avec le Comité Départemental du Tourisme pour l'opération « Offres spéciales » 2014 et approuve la grille tarifaire associée. – Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à la signer.	

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29 AVRIL 2014

43

TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS		MODIFICATIONS		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Attaché	13	1		12
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	33.3	1		32.3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	6	1		5
Technicien	8		2	10
Agent de maitrise	13	1		12
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	95	2		93
Assistant socio-éducatif ppal	2	1		1
Assistant socio-éducatif	1		1	2
Educateur des activités physiques et sportives	2	1		1
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	5		3	8
Assistant d'enseignement artistique ppal 1 ^{ère} classe	19	2		17
Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	4		1	5

* *
*

44

RECRUTEMENT D'AGENTS NON-TITULAIRES POUR REMPLACER LES AGENTS MOMENTANEMENT ABSENTS

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le recrutement de personnel pour remplacer les fonctionnaires et agents non titulaires momentanément indisponibles. La rémunération sera fixée comme suit :

- si l'agent a une expérience professionnelle reconnue pour les fonctions à exercer : le traitement sera limité à l'indice terminal du grade maximum correspondant à l'emploi concerné par le remplacement
- en cas de moindre expérience pour les fonctions à exercer, le traitement sera limité à l'indice intermédiaire du grade maximum correspondant à l'emploi concerné par le remplacement
- si aucune expérience pour les fonctions à exercer n'est reconnue, le traitement sera limité au premier échelon du grade maxi correspondant à l'emploi concerné par le remplacement

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Marie PLATET

Le Maire de Joinville-le-Pont
Philippe DOSNE

